

modes D'EMPLOIS

Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE



<http://snu.anpe.free.fr>

LAME DE FOND

Le cycle de luttes qui brasse le champ social de l'Agence est exceptionnel. C'est une lame de fond, un véritable "gulf stream" modifiant en profondeur le climat interne. En témoignent les mouvements qui se sont succédés depuis le début de l'année : en janvier sur les retraites et les salaires, en avril et en mai une majorité de grévistes sur la RTT.

Quels sont les ingrédients de cette alchimie nouvelle ?

A coup sûr un fort ras le bol probablement lié à de sourdes frustrations, accentué par le séisme du PARE. Et aussi une transformation sociologique difficile à décortiquer mais bien réelle.

Cela est probablement à connecter aussi à d'autres phénomènes irriguant la société toute entière : les luttes contre la mondialisation libérale, la résistance à la marchandisation des services publics (avec des associations comme ATTAC) et les rendez-vous internationaux qui ont scandé l'actualité (Seattle, Davos, Nice, Göteborg et Gênes). La nouvelle place acquise par le SNU à l'ANPE joue également son rôle. Ce qui ne trompe pas, c'est la forme nouvelle des "journées" de septembre : après les luttes de 90 (sur le statut) et d'octobre 95 (prémices du mouvement de novembre et décembre 95), pour la première fois dans l'histoire de l'Agence,

suite page 2

au sommaire du n°2 :

- ACTUALITÉ : Emplois Jeune, quel avenir ?, p.3
- ÉTAT GÉNÉRAUX : Un rendez-vous pour cet automne, p.4-5
- ACTUALITÉ : Création du SNU TEF, p.5
- ÉLECTION : Mutacma : le SNU obtient 52,47%, p.6
- LIVRE : Stupeur et tremblements, p.6
- ACTUALITÉ : Interview de G. Aschieri de la FSU, p.7
- RÉPONSE : Plantu : " je comprends vos arguments ", p.7
- SILHOUETTE : " J'ai l'impression de me battre sans arrêt..." , p.8

LES SAISONNIERS
modes
D'EMPLOIS

un deuxième journal encarté à l'intérieur, à plier et à découper, avec un grand dossier sur le PARE



RTT

C'est beau une grève, la nuit !

Dans toute la France, l'ANPE est en grève le 17 septembre. Grève forte, puissante, dynamique, variée et même festive. Journée pleine d'enseignements pour l'avenir.

Il y a une foule un peu inhabituelle pour un jour de grève ce **lundi matin place Cauchoise**. Dès 8 heures et demie, de petits groupes se sont donnés rendez-vous dans le hall de l'agence principale de Rouen.

Vers 9 heures, ils sont une bonne quinzaine et des autocollants colorés ont éclot sur les poitrines. 25 personnes à 10 heures. « C'est une info-coll ? Non, Sire, c'est une occupation ! ». L'agence continue de tourner avec la poignée de non grévistes. Dommage ! « C'est aussi pour vous qu'on se bat » lance un gréviste. « Si on gagne vous aurez le droit de nous remercier ! ». L'agence ouverte, ça offre au moins l'avantage de pouvoir discuter avec les usagers devant un bon café chaud, d'expliquer ce qui se passe, pourquoi une majorité d'agents est en grève pour la troisième fois en six mois. Le DALE annonce : « Si vous souhaitez être reçus par le DDA ou le DRA, c'est faisable ». La réponse fuse dans un éclat de rire : « Si le DRA vient, on le recevra ! ». Très rapidement on s'aperçoit que les appels téléphoniques destinés aux grévistes ne sont

pas transmis. Il va falloir squatter le standard. Non, en fait la menace suffit ; en deux temps trois mouvements le problème est réglé.

sinon on ne se verrait jamais ! » On cherche à se compter : 300 ? 400 ? C'est moins que le 5 Avril ! Oui, mais le 5 Avril, il y avait des délégations des régions. Alors c'est bon ! Le

portable collé contre une oreille, la main plaquée sur la seconde, on cherche frénétiquement à obtenir les premiers résultats partiels de la grève. Enfin, la manifestation s'ébranle, direction le Ministère. C'est vrai que ça a de la gueule quand même ! Mais pourquoi cette banderole du SNU n'a-t-elle pas été percée de quelques trous pour éviter la prise au vent ?

Midi. Les premiers chiffres officiels parviennent de **la DG**. Auvergne : 59,85 % [Ouais !] Midi Pyrénées : 53,23%, 27 agences fermées, DRA occupée. [Ah !] Moyenne nationale selon la Direction : 44%, soit 8958 grévistes, avec 368 unités fermées. En CVS [corrigé par vérification syndicale] ça fait largement au dessus de 50%. On se livre aux comparaisons. C'est 1000 grévistes de moins que le 5 Avril, mais 2300 de plus que le 3 Mai. L'affaire est entendue : pour une troisième journée de grève, c'est vraiment très fort. Si avec ça, la Ministre et le DG continuent de rester sourds... !



" C'est une info-coll ? Non, Sire, c'est une occupation ! "

11 Heures 30, métro Duroc, à Paris. Ça débute comme un concours de sound systems. Dominante latina dans le camion de F.O. , tendance reggae du côté du SNU. Comme d'habitude, c'est l'occasion des retrouvailles : « Heureusement qu'il y a les grèves,

Suite LAME DE FOND

réussite d'une reconduction de grève, avec une 3ème journée de lutte pour certaines régions, cinq occupations de sites nuit et jour (à la DG, les DRA de Montpellier et Lille et deux agences, à Toulouse et à Rouen).

Ce sont également les grévistes se déplaçant pour investir les unités maintenues ouvertes coûte que coûte. Enfin, les nouveaux recrutés et de larges secteurs de nos collègues " précaires " regardant avec beaucoup d'attention et de sympathie l'onde de choc qui se déploie. Un tel mouvement ne peut s'ensabler et mourir, et il est de la responsabilité du SNU que ce mouvement débouche sur un bénéfice pour le personnel et le service public.

Le SNU sait où il va. Il trace sa route originale. Il refuse le syndicalisme " croupion " qui appelle aux actions du bout des lèvres, pratique les ronds de jambes à la DG pour ramasser quelques miettes en lorgnant vers les compteurs électoraux.

Nous, nous pensons tout simplement que les rapports de force et les mouvements collectifs sont constitutifs des victoires.

Pour autant nous nous différencions d'un autre syndicalisme pour qui une négociation serait déjà une trahison, et qui se régale de la devise " la défaite a dépassé nos espérances ". Nous, nous voulons gagner, forts du mouvement collectif et de tous les engagements individuels. Et pour cela il faut sortir de l'impasse dans laquelle la DG et les ministères de tutelle cherchent à enfermer les agents.

Depuis le 18 septembre, une brèche s'est ouverte, une amorce d'ouverture s'est faite jour, la discussion se dénoue sur une série de points non négligeables...

Nous irons jusqu'au bout sans rien abandonner et sans accepter le blocage des 1600 heures ou le refus de la création d'emplois. Et à la fin de cette séquence de négociations rapides... s'il le faut, pièces en main, nous saurons tirer le bilan et redévelopper la lutte si le compte n'y était pas !



A la « cellule de crise » mise en place au siège du SNU et dans les agences occupées, tous se demandent : " Oseront-ils nous envoyer les flics ". On apprendra un peu plus tard que la Direction y renonce.

14 heures. La DRA de Lille commence à se remplir. Un essaim bruyant, coloré et déterminé s'est posé rue Jean Jaurès. Une chose est certaine : on s'installe pour un bon moment. Au même moment, à la DRA de Marseille c'est pizzas, pastis et franche rigolade. L'après-midi on organisera des ateliers créatifs. Une grève, ça peut être joyeux, aussi. Un peu partout ailleurs, agences ou Directions sont investies : Toulouse, Lyon, Dijon, Montpellier... Impossible de tout raconter.

Devant le Ministère, c'est l'attente. Dans un coin, mines sombres, un groupe de « responsables syndicaux » parlemente avec les émissaires du Ministère. « On reçoit une délégation à 14 heures 30 mais ce sera une personne par syndicat ». « Inacceptable, vous aviez dit trois ! » Après palabres, ce sera deux par organisation. Auparavant il importe de prendre une position quant à la reconduction et de la faire connaître rapidement. Premiers tiraillements dans l'intersyndicale. La CGC, l'UNSA et la CFDT se refusent à reconduire. Compte-tenu du niveau de la mobilisation et de ce qui remonte des régions, le SNU et SUD plaident pour la reconduction. La CGT accepte, ainsi que FO et la CFTC, mais ils n'iront pas plus loin que mardi soir.

Et maintenant que faire en attendant que la délégation ne ressorte ? Attendre la pluie près du Ministère ou se rendre à la DG comme prévu ? Les avis sont partagés entre les syndicats. Finalement le gros des troupes se dirige sur Noisy-le-Grand. Ils y seront rejoints vers 18 heures par les délégations du SNU et de SUD venue rendre compte de l'entrevue sous les lambris de Grenelle. Ce sera vite fait, une seule chose semble acquise : le DG recevra les syndicats le lendemain au lieu du vendredi. Les dirigeants des autres syndicats, eux, sont rentrés chez eux.

A la « cellule de crise » mise en place au siège du SNU, Claude, Marie-Christine et Éric, le téléphone scotché aux oreilles,

commencent à montrer des signes d'épuisement. A Lille, à Toulouse, à Montpellier, à Dijon, à Rouen, à Noisy on commence à s'installer pour la nuit. Oseront-ils nous envoyer les flics ? On apprendra un peu plus tard que la Direction y renonce. La nuit tombe. On commence à déballer les duvets, on s'organise pour la bouffe, on cherche des prises de courant pour recharger les portables. Ici on sort un accordéon, là les CD de Zebda. Les rumeurs de la teuf à Lille,



Ici on sort un accordéon, là les CD de Zebda. Les rumeurs de la teuf à Lille, à Toulouse, essaient à travers les téléphones.

à Toulouse, essaient à travers les téléphones. Dans leur coin, certaines et certains mobilisent ce qu'il leur reste de clairvoyance pour tenter d'échafauder des tactiques pour le lendemain. C'est beau une grève, la nuit ! Mais il y a aussi un lendemain. **Mardi** les chiffres du deuxième jour tombent : 20,14% « selon la police ». Avec encore des pointes à plus de 35% dans certaines régions et des dégringolades sévères dans d'autres. Que faire ? Certains départements ou régions se déclarent prêts pour un troisième jour. Une intersyndicale nationale se tient à midi. Ce matin, la CFDT, la CGC et l'UNSA ne sont plus dans la grève ; CGT, FO et CFTC confirment qu'ils n'iront pas plus loin. SUD veut continuer. Globalement les chiffres restent considérables – il y a quelques années un taux semblable aurait été considéré comme un franc succès pour

une 24 heures. Mais le décrochage est patent. Moins 20 points par rapport à la veille. La délégation du SNU décide de ne pas courir le risque d'un effondrement au troisième jour qui hypothèquerait les chances d'une nouvelle action dans les semaines à venir. Elle n'appellera pas à une nouvelle reconduction de la grève nationale mais elle soutiendra tous les mouvements locaux déterminés à pousser majoritairement leur avantage pour recueillir à leur niveau

les fruits de leur exceptionnelle mobilisation. Décision nationale difficile à prendre ; décision parfois délicate à faire accepter sur place par certains agents ou militants parmi les plus mobilisés. Mardi soir il y aura des pleurs et de la colère parfois. Mais il y aura aussi la conscience d'une force immense et résolue.

Maintenant il s'agit de transformer cette lutte en gains pour le personnel. Michel BERNARD doit ouvrir les négociations à 14 heures 30. A 15 heures il fait dire qu'il recevra une délégation des 6 organisations représentatives à l'ANPE, mais ni SUD ni l'UNSA. Il faudra encore une heure de claquements sur les portillons transformés en Tambours du Bronx aux cris de « Négociation ! » pour que le Directeur Général se résigne à recevoir l'ensemble des syndicats. Et il faudra une autre heure pour obtenir une réunion de négociation sur la RTT... pour le lendemain. La suite ? Elle est en train de s'écrire. Avec vous ■

Alain OTTAVI



La nuit tombe. On commence à déballer les duvets...

Emplois jeunes : quel avenir ?

Depuis Décembre 1998, l'Agence compte 500 salariés en contrat emploi jeune (CEJ). A l'époque de la mise en œuvre du dispositif nous avons souligné que les fiches de fonction des « assistants animateurs de zone de libre accès » et des « correspondants de proximité » ne relevaient ni de « nouveaux services » ni de « nouveaux emplois » et qu'elles correspondaient, au contraire, à des tâches de contact permanent avec le public dont la pénibilité avait été éprouvée par le personnel titulaire depuis la mise en place du PID. En revanche, « les agents de développement de l'emploi » relevaient bien d'un nouveau service mais ils sont assez peu nombreux...

Dans le second cas, le collectif et le DALE intègrent sans discrimination statutaire le nouvel arrivant qui réalise des tâches diversifiées pour lesquelles il acquiert – comme les autres agents – les compétences nécessaires au contact de ses collègues. Tout comme les assistants de gestion et les conseillers adjoints qui, de façon volontariste, vont sur des tâches de conseiller.

Dans cette optique, chacun a à gagner ; le CEJ qui voit sa fonction enrichie, moins pénible et le collectif trouve un renfort tant en ZT qu'en SI. Reste qu'il y a contradiction à voir des salariés avec des statuts à géométrie variable.

Une protection sociale et des droits au rabais

L'établissement, lorsqu'il a embauché des salariés en emploi jeune n'a pas fait preuve d'une grande considération pour leurs droits. C'est pourquoi, le SNU-ANPE a aidé à la mise en place du Collectif National Emploi Jeunes (CNEJA) pour que ceux-ci puissent faire valoir leur revendications auprès de la DG et des syndicats.

En matière de protection sociale, dans le contexte particulier d'un Établissement Public Administratif et donc soumis au régime général de la Sécurité Sociale, la DG aurait dû garantir une protection sociale comparable à celle des agents statutaires mais ne l'a pas fait. C'est ainsi qu'à l'occasion d'accidents du travail dûment constatés, il est apparu que les collègues CEJ qui en étaient les victimes se voyaient appliquer le code de la sécurité sociale en matière de revenu et que faute d'une assurance volontaire de la part de l'ANPE – ce que la moindre PME fait – leur traitement n'était pas maintenu... Dans la même logique, en cas de maladie, les collègues se voient appliquer les deux jours de carence... alors que le CNASEA paie leur salaire intégralement à l'ANPE.

En matière de droits à congé

Il nous faut saluer l'alignement, depuis le 17 Juillet dernier, sur les droits des agents

titulaires avec l'octroi de la semaine d'hiver. Rappelons que cet alignement tardif fait suite à la demande expresse des CEJ du SNU-ANPE auprès du ministre de voir appliquer aux CEJ de l'ANPE les mêmes droits que dans les autres services publics.

Emplois jeunes = parents pauvres

Pour le reste des droits, les CEJ de l'ANPE font figure de parents pauvres de la fonction publique. On peut citer pêle mèle : la validation proposée de leurs acquis par un certificat de niveau V délivré par l'AFPA alors qu'ils ont tous – selon les critères d'embauche – au moins un niveau IV ; un droit affiché au CIF mais impossible à mettre en œuvre, etc...

Par ailleurs, le SNU-ANPE avait obtenu l'accord de la DG pour que les CEJ puissent voter aux élections professionnelles. Devant la levée de bouclier de la part d'autres syndicats, la DG est revenue sur sa décision...

Une pérennisation en peau de chagrin

La possibilité offerte à l'établissement de recruter a permis à la DG de mettre en place un concours spécifique à tous les précaires de l'agence. Il devrait avoir lieu en septembre, 140 postes lui sont ainsi « réservés ». Mais cette possibilité ne permettra pas d'intégrer tous les emplois jeunes et encore moins de résorber la précarité qui touche 10% de nos collègues. La philosophie du dispositif était bien de créer de nouveaux emplois liés à l'extension des services. Ainsi que nous l'avons dit plus haut ce n'était pas le cas à l'ANPE puisque ces missions existaient déjà et qu'elles étaient remplies.

L'arrivée des CEJ à l'Agence relevait soit d'une logique de contournement des difficultés liées aux fonctions qu'elle leur attribuait, soit d'une logique de renfort à moindre coût, soit d'une logique de conformation aux directives gouvernementales, ou des trois à la fois, mais ce n'est pas aux emplois jeunes d'en payer les frais. ■

Olivier-Antoine REYNÈS

En bref !

Pendant la fabrication de ce journal il s'est produit un événement majeur aux USA. Il ne peut laisser personne indifférent. Néanmoins nous avons décidé de ne pas traiter dans ce numéro un sujet aussi complexe. L'état actuel des informations, celles de la presse, ne nous autorisait pas à un point de vue « utile » à ce jour. Bien évidemment, nous serons amenés à y revenir.

A Toulouse, fort heureusement, les collègues n'ont pas été touchés physiquement par l'explosion de l'usine, néanmoins le traumatisme est fort. Le jour même du drame, le SNU ANPE est intervenu auprès de la DG pour qu'elle mette en place rapidement toutes les mesures nécessaires dont un soutien psychologique et qu'elle tienne compte de cet événement dans le fonctionnement au quotidien des unités de la région. A suivre.

Elections : le 24 septembre le SNU intervient auprès de la DG pour exiger que les agents en CDD puissent être candidats. Aucune base juridique ne permet une telle discrimination.

Traitement de faveur. 25000 francs en moyenne (4200 normalement) par adhérent et 2 conseillers supplémentaires pour l'UTR de l'Île de France sur le dossier AOM AIR Liberté. On apprécie l'extraordinaire souplesse de la DG (et de l'ASSEDIC) avec la réglementation de la convention de conversion fermée depuis juillet officiellement. Et c'est tant mieux pour les salariés licenciés de AOM AIR Liberté. Moralité : quand la DG veut contourner les réglementations rigides elle sait le faire. Le ministère aussi puisque c'est lui qui lui demande de le faire. Au fait pourquoi fermer les UTR ? Et quid des salariés de Moulinex, Phillips, Ericson, etc..

T'as pas 100 balles !

Ce journal a été réalisé grâce aux cotisations des adhérents du SNU ANPE, avec du temps, de l'énergie et parfois un peu de sueur sur la chemise. Si celui-ci soulève votre enthousiasme, votre participation sera la bienvenue.

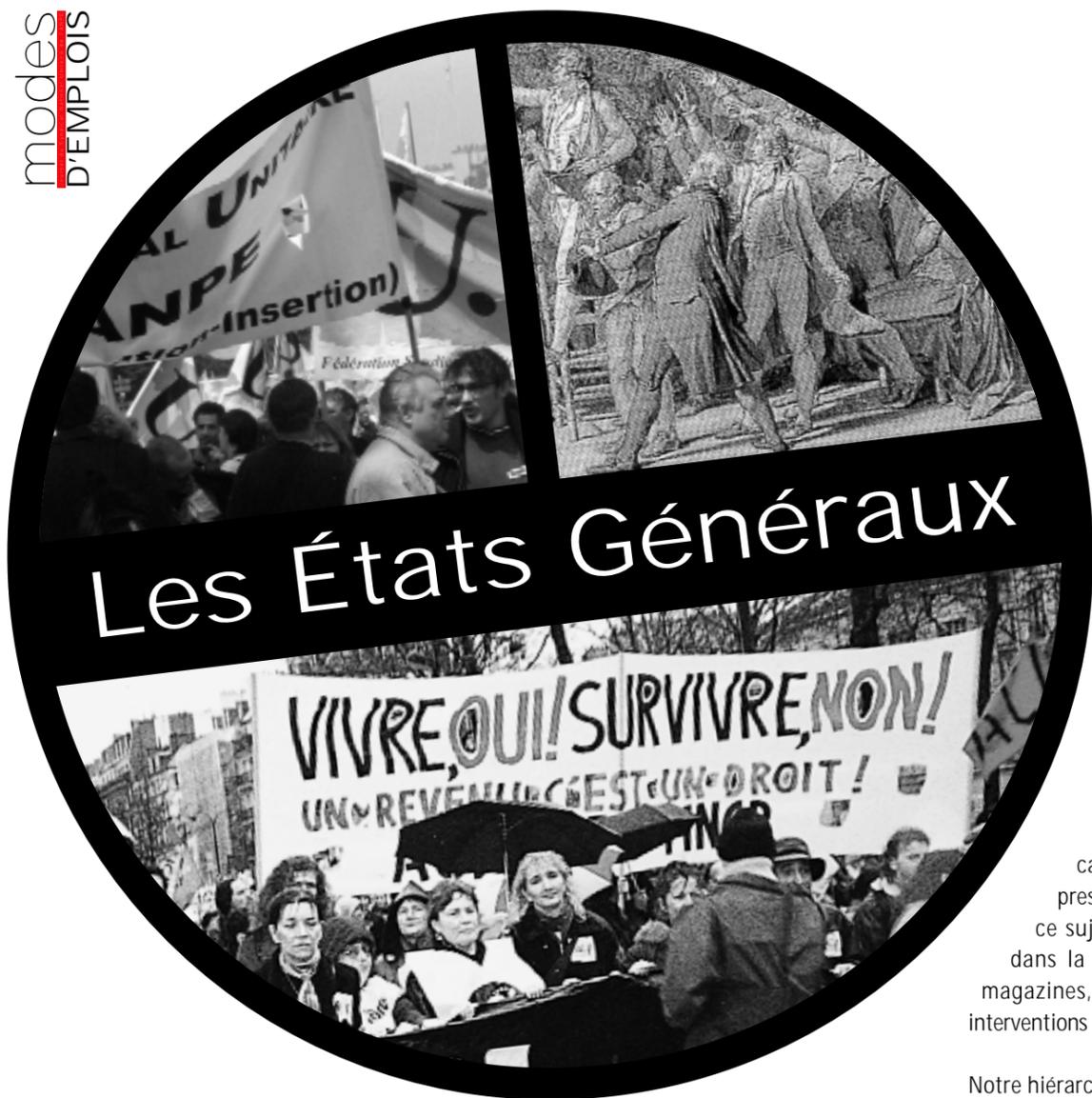


Depuis Décembre 1998, l'Agence compte 500 salariés en contrat emploi jeune (CEJ). A l'époque de la mise en œuvre du dispositif nous avons souligné que les fiches de fonction des « assistants animateurs de zone de libre accès » et des « correspondants de proximité » ne relevaient ni de « nouveaux services » ni de « nouveaux emplois » et qu'elles correspondaient, au contraire, à des tâches de contact permanent avec le public dont la pénibilité avait été éprouvée par la personnel titulaire depuis la mise en place du PID. En revanche, « les agents de développement de l'emploi » relevaient bien d'un nouveau service mais ils sont assez peu nombreux...

Un statut à géométrie variable

Force est de constater, trois ans après la mise en place des CEJ, que l'application de la fiche de fonction varie d'une unité à l'autre et révèle les variations de capacité d'intégration et d'attention des collectifs. Certains CEJ sont soumis strictement aux dispositions de leur fiche, d'autres exécutent une variété de tâches relevant du corps des conseillers.

Dans le premier cas, les CEJ sont confrontés à une logique statutaire : le DALE, de façon explicite et les agents de l'unité, de façon plus ou moins implicite, imposent la conformation pure et simple du CEJ à son contrat et trouvent ainsi un agent qui va tenir un poste dont personne ne veut. Faire référence strictement à la fiche de fonction et demander son application à la lettre, montre le mal aise légitime de certains collègues à se retrouver debout, face au flux, dans une attitude volontariste.



Les États Généraux

Un rendez-vous Les États

“Nous allons mettre en route
René Char, “Fureur et mystère”.

La première idée pour les États Généraux de décembre 2001 à Paris est celle du “Forum”.

Un forum, un lieu de rencontres, de débats et d'échanges sur les pratiques professionnelles pour les agents de l'ANPE mais aussi pour tous les autres acteurs de la politique de l'emploi.

Forum

Échanger sur les actes professionnels au quotidien, leurs complexités, leurs richesses est une nécessité pour mutualiser ce que nous vivons. Et rendre publique cet échange pour mieux lui donner sens c'est l'objet de ces États Généraux.

A l'heure où tout se transforme et quand les cartes semblent se redistribuer sur « l'emploi » il nous semble nécessaire, et pour tout dire indispensable, de faire le point. Nous vivons une offensive du MEDEF (relayé par la confédération CFTD). Au travers d'une “refondation sociale”, il veut remettre en cause toutes les pratiques du Service Public de l'Emploi et tout le fonctionnement de la couverture sociale des demandeurs d'emplois. Cette offensive est marquée depuis début juillet par la mise en œuvre du PARE par

l'ANPE et les ASSEDIC. Débuts incroyablement chaotiques et qui, hélas, font craindre des suites explosives. Le tout avec une campagne médiatique impressionnante. Du jamais vu sur ce sujet, avec des pages de pub dans la presse quotidienne et les magazines, mais aussi de nombreuses interventions dans les médias audiovisuels.

Notre hiérarchie a pris sa part pour “vendre” les nouvelles mesures. Une certaine réserve aurait pourtant été très utile pour lutter contre cette offensive.

Réflexion

États Généraux de “réflexion”, car beaucoup de choses bougent dans l'environnement de l'agence. La situation économique est en train de changer, les données démographiques connaissent des ruptures importantes, le “marché du travail” est taraudé par une vague de précarisation.

Comment la nouvelle convention UNEDIC va-t-elle accentuer à l'agence tous ces bouleversements ?

Nous voulons garder un regard attentif sur les évolutions de la société. Nous voulons être capables de dessiner, pour l'agence et le service public de l'emploi, un projet alternatif à celui que cherche à imposer la Direction, les tutelles ministérielles et le MEDEF.. C'est le sens même de notre

conception du syndicalisme.

Après les “Assises de l'ANPE que nous voulons” en 1994 et les “Assises de la santé du personnel” en 1998, les “États Généraux de 2001” seront un nouveau rendez-vous pour façonner un peu plus ce contre-pouvoir que nous cherchons à bâtir.

L'ouverture

“L'ouverture” c'est la volonté de débattre avec d'autres, indispensable pour échapper au corporatisme nombriliste. Ainsi, seront présents de nombreux experts, économistes, sociologues, engagés dans l'action et les recherches de politiques alternatives. De même tous nos « cousins germains » des secteurs composant le service public de l'emploi, des services extérieurs du travail, des ASSEDIC, de l'AFPA, des missions locales et des réseaux jeunes. Tous sont impliqués par les impacts du PARE. Ils ont donc leur place dans les États Généraux.

Plus les regards seront croisés, plus les propositions seront fortes. Divers spécialistes et chercheurs en sciences sociales ont été sollicités pour participer aux États Généraux.

Solidarité

“Solidarité” : toutes les organisations syndicales de l'agence sont invitées avec bien entendu l'ensemble des organisations de chômeurs (AC, APEIS, MNCP, comités de chômeurs CGT). Comment pourrait-il en être

LES QUATRE ATELIERS

Nouveau contexte et autre politique pour l'emploi et l'ANPE

Deux objectifs pour cet atelier :

- Saisir les modifications économiques et sociales dans le paysage économique de 2001 ayant un impact sur l'activité de l'agence. De nombreux paramètres changent dans l'environnement de l'ANPE : la situation économique de forte croissance, plus de 3 %, que l'on connaît depuis trois à quatre ans, se rétracte en dessous de 2,5 % en 2001. Quelle est l'ampleur et l'amplitude dans le temps de cette contraction de la « croissance » ?

Les cycles démographiques devraient connaître une inflexion : un vieillissement « massif » de la population avec une grande évolution entre différentes classes d'âge. Certaines analyses prévoient que les « plus de 60 ans » représenteraient dans un horizon de 10 ans, une proportion de la population équivalente au moins de 25 ans.

Qu'en est-il ? Et quelles en seraient les conséquences en général et les effets sur le marché du travail dans une société en mutation scientifique et technique profonde ?

Le marché du travail connaît en profondeur une lente progression continue de la précarité. Vue de l'agence cette progression est particulièrement sensible. Quelle est la situation réelle (au-delà du « brouillage » statistique) et quelles sont les projections qui se dessinent à l'horizon des cinq prochaines années ? Quelles en seraient les conséquences sur l'évolution de la contractualisation du travail ?

- Comment, à partir de ces éléments de compréhension générale avancer des bases de politiques alternatives ?

Après quatre années de « politique Jospin de l'emploi » un essoufflement apparaît. Comme si, petit à petit, le marché et la mondialisation libérale reprenaient le dessus avec des relais dans

la construction européenne actuelle. Le PARE représente également un abandon de l'intervention publique qui délaisse un segment important aux mains des « partenaires sociaux » de l'UNEDIC.

Il est donc nécessaire et urgent de résister à ces deux abandons. Il faut proposer des démarches de sécurisation du parcours des chômeurs et des précaires ... de reconstruire des politiques publiques interventionnistes en faveur des chômeurs et des salariés.

Vaste sujet et réflexion indispensable pour maintenir une ANPE et un service public de l'emploi « autrement ».

Quelle évaluation pour l'ANPE ?

L'ANPE étant un service public financé par l'État et nos impôts, il est légitime qu'elle soit soumise à une évaluation de son efficacité. Des débats récents ont relancé les discussions sur le

contenu même de cette efficacité. Est-ce que par exemple, les critères des chiffres (mises en relation ou nombre d'offres recueillies) seraient les seuls éléments d'appréciation de la qualité du travail effectué ?

Nous pensons que ces évaluations sont biseautées et pour le moins peu fiables. Il faut élaborer d'autres critères pluri-factoriels et croisés qui permettraient de saisir la réelle utilité sociale de l'agence en tant que service public.

L'agence est un établissement au service des usagers et non des « clients », au service de l'emploi, refusant la marchandisation orchestrée qui la ronge de l'intérieur. Il nous faut imaginer d'autres évaluations. Puisqu'il s'agit de l'appréciation complexe du principal instrument de lutte contre le chômage, cela nécessite bien évidemment des débats contradictoires, nationaux et publics pour dégager de nouveaux outils.

Nous pour cet automne Etats Généraux

"l'intelligence sans le recours des cartes d'État major"

autrement ? Depuis décembre 1997 ils ont démontré la pertinence de leurs actions. Les agents de l'ANPE savent bien que pour trouver des convergences, il est indispensable que les demandeurs et leurs organisations puissent exprimer leurs points de vue. Même si parfois les débats sont difficiles, il nous faut savoir accepter la divergence, surtout quand elle vient des demandeurs d'emploi.

Pour ces ETATS GENERAUX trois cents personnes se rassembleront, provenant de toutes les régions. Notre écriture aura des pleins et des déliés. Nous aurons des séances plénières et des travaux en ateliers pour permettre les expressions les plus larges de ceux qui pourraient hésiter ou refuser de s'exprimer devant une assemblée plénière.

Ces deux journées constitueront une nouvelle étape pour le développement d'une conception originale du syndicalisme que nous portons au SNU.

Donner du sens, débattre, produire une réflexion alternative et prospective, recueillir les témoignages et aussi, tout simplement, le plaisir de se retrouver.

"Nous allons mettre en route l'intelligence sans le recours des cartes d'État major" disait René Char dans Fureur et mystère. Nous faisons nôtre ce projet. ■



QUATRE ATELIERS

1. Nouveau contexte et autre politique pour l'emploi et l'ANPE ;
2. Quelle évaluation pour l'ANPE ?
3. Faut-il un code de déontologie ? Est ce un outil utile pour les agents et les chômeurs ?
4. Formation professionnelle et insertion.

Pour participer, prenez contact.

Renseignements pratiques : 11 et 12 décembre à la maison des syndicats, Créteil, Val de Marne.

Faut-il un code de déontologie ? Est ce un outil utile pour les agents et les chômeurs ?

Dans les pratiques professionnelles quotidiennes se nouent des enjeux considérables. Découlant de l'injonction paradoxale décrite par R. Castel, une somme de contradictions se cache dans ce que l'on nomme « l'accompagnement » des chômeurs.

Nouvelle forme du « qui aime bien châtie bien » ? Symétriquement, le service public de l'emploi doit-il s'interdire toute action dans le respect total des « individus libres agissant au sein du marché omnipotent » ? Entre ces deux pôles, autre chose est à imaginer.

Est-ce qu'un code de déontologie, ensemble de règles précises, peut être un outil

protecteur, à la fois pour les agents et les chômeurs ?

Il est révélateur que les pressions ne s'organisent qu'en direction des chômeurs, en oubliant les entreprises pour lesquelles déviations et pratiques inacceptables sont tolérées avec bienveillance. Quand verra-t-on « radier » les entreprises aux pratiques douteuses ?

Formation professionnelle et insertion.

La formation professionnelle est un des thèmes centraux de la refondation sociale initiée par le MEDEF. Dans le même temps, au quotidien, nous inaugurons dans les unités et les services, le volet formation du PARE qui occupe une place importante dans le texte MEDEF-CFDT.

Les réflexions sur ce sujet se multiplient

(rapports, etc.), la FSU organise fin novembre un colloque sur le thème « la formation tout au long de la vie ». La formation professionnelle va bien au-delà d'un effet de mode. Elle a une implication forte dans le déroulement de carrière et le positionnement social et professionnel, à la sortie de l'appareil scolaire, pendant les périodes de chômage et bien sûr pour le retour à l'emploi.

- Pour démêler les fils entre les implications dans les parcours professionnels, le développement des compétences, les classifications et métiers.
- Pour distinguer entre la réalité de l'efficacité, dont la formation professionnelle est porteuse, et l'outil de sélectivité qu'elle peut représenter.

Un atelier sera à peine suffisant sur ces sujets. ■

Création du SNU TEF au sein du ministère de l'emploi

Service Public de l'Emploi : le paysage syndical change. Les inspecteurs du travail quittent le SYNTEF CFDT et forment dans le SNU le secteur TEF. Ce secteur regroupe les salariés du ministère du travail. À l'issue du congrès du SYNTEF CFDT en juin 2001, une centaine d'adhérents et militants CFDT du Ministère de l'Emploi ont décidé de rejoindre le SNU en créant un secteur qui syndique des agents qui travaillent à la Centrale mais surtout dans les DDTEFP et DRTEFP et également dans les différentes inspections du travail.

Une rupture inévitable

Nous avons pris la responsabilité de créer ce nouveau syndicat car les divergences avec la Confédération CFDT devenaient de plus en plus insupportables pour un nombre croissant de militants et adhérents CFDT du Ministère. A tel point qu'au dernier congrès du SYNTEF près de 30% des adhérents ont voté le principe du départ de la CFDT.

Après des démarches infructueuses auprès des syndicats SUD et CGT de nos services, qui ont refusé de nous accueillir collectivement, nous nous sommes naturellement tournés vers nos camarades de l'ANPE et vers la FSU. Nous quittons la CFDT de notre secteur en minoritaires. Nous visons avant tout à préserver une certaine conception du syndicalisme de transformation sociale au sein du Ministère, opposée à la mondialisation libérale. Nous savons aussi qu'il faut nous rassembler pour éviter que nombre de militants ne s'évanouissent dans la nature....

Être reconnu

Il faudra bien des batailles pour nous faire reconnaître. Déjà sous la pression de la Confédération CFDT, le Ministère nous interdit pratiquement partout de nous présenter au référendum de représentativité d'octobre 2001 et de siéger dans les comités techniques paritaires nationalement et régionalement. Mais fort de déjà 130 adhérents, déjà bien implantés dans quatre régions (Bourgogne, Franche Comté, Ile de France, Rhône - Alpes) et présents dans huit autres régions, après deux mois d'existence, et des conditions de départ défavorables, nous sommes une force syndicale avec laquelle il va falloir compter !

La RTT pour commencer

Nos premières batailles vont bien sûr porter sur la mise en place de la RTT dans les services. Nous participerons aux luttes intersyndicales pour une RTT de qualité, préservant les acquis locaux, et créatrice d'emplois.

Nous voulons également inverser les priorités en matière statutaire dans ce ministère. Ces dernières années les inégalités entre agents se sont creusées quand on a revalorisé le haut des grilles des fonctionnaires. Nous disons que la priorité doit maintenant se faire vis à vis des catégories B et C du Ministère, dont les statuts doivent être revalorisés aussi. Les non titulaires ont droit également à un véritable statut.

Défense du service public

Nous souhaitons être beaucoup plus présents que ne l'était la CFDT du Ministère sur le terrain de la défense du service public, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle qui est de moins en moins au service des salariés, chômeurs, exclus.

Enfin plus fondamentalement c'est notre refus de la montée des inégalités et aliénations de toutes natures engendrées par le libéralisme économique qui nous motive et qui nous amènera à participer aux mobilisations contre la mondialisation libérale.

Luc BEAL - RAINALDY

UN LIVRE

« Stupeur et tremblements »
au pays du soleil levant.

On croyait avoir tout lu sur le harcèlement au travail. D'études en témoignages, rien ne nous échappait plus de ce fléau de fin de siècle. Ni ne nous étonnait. C'était sans compter sur d'autres cultures, d'autres modes de travail et d'autres techniques de management. C'était sans compter sur Amélie Nothomb et son récit intitulé « Stupeur et tremblements ». Une illustration de l'enfer au travail.

Un autre visage du Japon moderne.

Amélie Nothomb y relate le déroulement d'un stage de douze mois qu'elle fit dans une entreprise tokyoïte au début des années 90.

C'est une description effrayante des relations hiérarchiques nippones : terreur psychologique d'une part, servilité et soumission d'autre part, rien n'est dans la mesure. Un témoignage humain valant toujours mieux que n'importe quelle distinguée étude sociologique, on se gardera bien, à la lecture de cette expérience, de mettre encore en doute la sincérité d'une future victime trop souvent accusée de fabulation.

C'est aussi un étonnant portrait du Japon moderne, souvent désigné dans le monde entier comme un modèle d'intelligence, de progrès, de courage; et si l'on est toujours surpris d'entendre que c'est le pays au monde où les taux de suicide sont les plus élevés; il nous est expliqué ici que le seul étonnement que l'on pourrait avoir, c'est qu'on ne s'y suicide pas davantage. Entrée en janvier 1990 par la grande porte de l'entreprise Yumimoto, une des plus grandes compagnie d'import-export de l'univers (« L'argent y dépassait l'entendement humain. A partir d'une certaine accumulation de zéros, les montants quittaient le domaine des nombres pour entrer dans celui de l'art abstrait...Les employés de Yumimoto, comme les zéros, ne prenaient leur valeur que derrière les autres chiffres. Tous sauf moi, qui n'atteignais même pas le pouvoir du zéro »).

Un système poli et impitoyable

Amélie Nothomb y connaît, au fil des missions plus ou moins dévalorisantes auxquelles elle se trouvera successivement désignée, une lente déchéance faite de la succession inexorable d'insultes et d'humiliations, d'atteintes à la dignité, de nettoyage à sec du cerveau et de déshumanisation.

Le tout dans une langue qui lui est étrangère, devant témoins et complices dont la politesse et la sérénité excessives n'ont d'égaux que leur cruauté.

« Singulièrement, il y a une logique à cela : les systèmes les plus autoritaires suscitent, dans les nations où ils sont d'appliqués, les cas les plus hallucinants de déviance...On ne sait ce qu'est un excentrique si l'on n'a pas rencontré un excentrique nippon. J'avais dormi sous les ordures ? on en avait vu d'autres. Le Japon est un pays qui sait ce que craquer veut dire »

Seule la « défenestration » mentale permettra à la jeune occidentale de résister jusqu'au terme de son contrat. Et n'allez surtout pas croire que le ton de « Stupeur et tremblements » soit à la tristesse et au désespoir, c'est tout le contraire. Peu de livres d'horreur provoquent à ce point l'hilarité. ■

Martine ECHINARD

« Stupeur et tremblements » d'Amélie Nothomb

MUTACMA :

le SNU obtient
52,47 %

Par une majorité de 52,5 % l'équipe qui dirige MUTACMA de longue date a obtenue le renouvellement de la confiance des mutualistes avec la nouvelle étiquette du SNU. Un résultat encourageant.

En JUIN 2001 Mutacma a franchi un cap : 5560 adhérents contre 3460 en 98. Elle avait obtenu en 1997 la "participation établissement" qui permettait d'améliorer sensiblement la qualité des prestations, recueillant ainsi les fruits de sa progression.

Le rôle des délégués régionaux

C'est dans ce contexte qu'ont eut lieu les élections des 83 délégués régionaux, tous agents de l'ANPE.

Ces délégués régionaux ont un rôle important. Ils sont au plus près des agents et à leur écoute. Ils sont ainsi capables de les informer et d'intervenir pour une prestation plus efficace.

C'est ça la solidarité dans le domaine de la protection sociale complémentaire, et les 2100 adhérents supplémentaires traduisent la reconnaissance de cette efficacité.

Il faut noter le pourcentage élevé de votants 49,3 % (comparé aux élections dans les autres mutuelles) qui exprime l'implication réelle des agents de l'ANPE à leur mutuelle.

Le SNU reconnu...

En remportant la majorité des suffrages exprimés (52,47 %) et des sièges (45) et en étant présent dans 22 des 23 régions, le SNU-ANPE, dont c'était la première participation aux élections de la mutuelle, se trouve reconnu dans son rôle essentiel par les adhérents. Nous remercions les 1304 mutualistes qui nous ont exprimé leur confiance.

Un syndicalisme original ... au service de tous.

Défendre par tous les moyens, sans esprit mercantile, ni partisan, l'intérêt général des agents ! Une fois ces principes affirmés, il faut passer aux actes et apporter des

améliorations concrètes aux collègues. C'est ce que nous appelons : la gestion revendicative au service de tous.

Cette originalité syndicale reconnue est d'autant plus appréciée que ces élections se sont déroulées dans un contexte de polémique développé par la DG pour détourner l'attention des sujets brûlants.

Quand nous étions à la CFTD, nous nous sommes toujours battus pour un syndicalisme revendicatif. Nous continuons aujourd'hui ce combat, au sein du SNU-ANPE que nous avons créé en septembre 2000.

En votant massivement pour nos 45 délégués vous l'avez bien compris, malgré la tentative de dénigrement de la DG avec ses « Point Sur ».

Des engagements ... et des réussites

A la création de MUTACMA en 1993, nous nous sommes engagés à offrir à tous une protection maladie-chirurgie de haut niveau, ouverte à tous, sans discrimination financière ou médicale. Fidèles à nos engagements, nous avons su développer la mutuelle et les garanties proposées (services complémentaires à la maladie-chirurgie, aménagements de l'incapacité-invalidité, nouvelles options capital-décès, rente-éducation, caution des emprunts, etc.) et ceci sans jamais céder aux pratiques d'exclusion des compagnies d'assurances.

En 2001 nos engagements ont été affirmés dans la charte diffusée pendant la campagne. Relevons notamment la prise en charge forfaitaire des moyens contraceptifs ce qui dans une I.A.N.P.E. composée à 68 % de femmes, n'est pas vide de sens.

Il faut savoir que depuis 1997, la gestion est contrôlée et que l'équilibre budgétaire dégage une légère marge qui est bien sûr reversée pour la constitution des réserves indispensables au fonctionnement d'une mutuelle.

Pour une mutuelle
d'établissement à l'agence...
adhérez à la garantie
maladie-chirurgie.

Si nous assumons quotidiennement, avec les autres listes, la gestion de MUTACMA nous n'oublions pas pour autant notre objectif d'une mutuelle d'établissement dont les cotisations seraient totalement ou partiellement prises en charge par la DG. Cette transformation ne pourra intervenir que lorsque nous aurons atteint un certain seuil : 10 000 adhérents.

Si chaque adhérent de MUTACMA suscite annuellement l'adhésion de un ou deux collègues, nous arriverons rapidement à la barre de 10 000 adhérents, pour entamer des négociations avec la DG et mettre en place cette mutuelle d'établissement.

Actuellement, la subvention de fonctionnement versée par la DG ne concerne que la garantie Maladie-Chirurgie. Plus nous serons nombreux, plus cette subvention sera conséquente et moins nos cotisations pèseront sur notre budget. La forte croissance du nombre d'adhérents [près de 700 par an] pour la période 1993-2000 prouve que MUTACMA répond bien à une demande réelle de la part de nos collègues.

En adhérant massivement, vous permettrez que la mutuelle devienne une mutuelle d'établissement. ■

L'équipe du SNU-ANPE à MUTACMA

LES RÉSULTATS EN QUELQUES CHIFFRES

LISTES	VOIX	%	SIEGES
S.N.U et Mutualistes Associés	1304	52,47	45
C.G.T. – F.O.	601	24,19	20
SnAP-CFTC	423	17,02	13
C.F.D.T.	157	6,32	5
SUFFRAGES EXPRIMÉS	2485	100	83

(votants – blancs ou nuls) Nombre de votants inscrits au 1/1/2001 : 5170
(toutes prestations confondues : maladie + incapacité/invalidité).
Votants : 2549 soit 49,3 % de participation.
Nombre de votants inscrits en 98 : 3640

Interview de Gérard Aschieri secrétaire général de la FSU.

Mal connue des agents de l'ANPE la FSU est pourtant majoritaire dans la fonction publique. MODES D'EMPLOIS a demandé à Gérard Aschieri de présenter la fédération.

Mode d'emploi : C'est quoi la FSU ?

G.A. : Créé, il y a une dizaine d'années, c'est une fédération de syndicats de l'enseignement, de la recherche, de la culture, et désormais de la formation et de l'insertion. Elle a conquis la première place dans son secteur et à la Fonction publique d'État. Dans FSU, le "U" signifie unitaire, et pour nous c'est une démarche constante. C'est aussi un syndicalisme qui se veut indépendant du politique mais qui en même temps situe ses revendications dans des choix de société. Ce sont les choix de la justice, de la lutte contre les exclusions, de l'emploi, du développement économique et social. Enfin, c'est un syndicalisme qui entend associer actions, propositions, négociations avec comme arbitres les personnels.

M.E. : Et la rentrée 2001 ?

G.A. : C'est d'abord l'emploi public. Avec une idée : il n'y a pas d'amélioration possible du service public si l'on ne met pas les moyens en terme d'emplois et si on laisse perdurer la précarité. On dit ça depuis longtemps : la RTT doit apporter une avancée sociale aux salariés,

contribuer à améliorer le service public et pour cela la clé c'est l'emploi. Dire cela ce n'est pas sacrifier les salaires à l'emploi, au contraire, car les services publics vont être confrontés au défi de renouveler largement leurs personnels dans les années à venir. Sans une politique salariale ambitieuse on risque d'aller dans le mur. C'est une question de justice sociale mais aussi d'avenir des services publics.

M.E. : C'est quoi le syndicalisme à la FSU ?

G.A. : Nous construisons une fédération sur un champ professionnel large mais circonscrit. Pour autant nous sommes pas repliés sur nous-mêmes parce que nous plaçons nos revendications dans une démarche de transformation sociale. Nous avons une vraie tradition de présence dans



le mouvement social, avec des partenaires divers. Nous y sommes par solidarité mais aussi à partir de nos revendications et du sens que nous leur donnons.

M.E. : Votre démarche unitaire c'est d'abord les « Comité de liaison unitaire » (CLUI). C'est quoi et c'est pourquoi ?

G.A. : Nous pensons que les salariés ont besoin d'un syndicalisme capable de porter des revendications ambitieuses, de construire des actions rassemblant largement, de mener des réflexions ouvertes, de faire des propositions de transformation.

Aujourd'hui le syndicalisme français est miné par sa désunion. Notre idée est de contribuer à créer les conditions pour que des syndicats d'appartenance diverse puissent se rencontrer, débattre, réfléchir, cerner les divergences, construire les convergences, mener

ensemble des actions. Avec le CLUI il s'agit de créer un lieu qui permette d'expérimenter des formes inédites d'unité et de travail commun, tout en respectant les identités et les appartenances de chacun.

M.E. : SNU & FSU sont associés. Pourquoi ?

G.A. : Au début cette demande nous a un peu pris au dépourvu, mais très vite on a compris que c'était en phase avec notre démarche.

On ne peut pas réfléchir aux questions d'éducation, de formation, d'accès aux qualifications et se battre là-dessus indépendamment de ce qui se passe dans le domaine de l'emploi et de l'insertion. Il y a là une coupure historique néfaste dans le syndicalisme français.

Le SNU nous donnait l'occasion d'avancer là-dessus. Et en plus nous étions proches en terme de démarche et de valeurs syndicales.

C'est pourquoi nous avons d'abord établi une convention d'association. Et lors de notre dernier Congrès en janvier nous avons modifié nos statuts pour y ajouter l'insertion et la formation pour être prêt et cohérent. ■

Livre à souscrire

20/21 Octobre 98
à PARIS : assises
sur la santé du personnel
de l'agence.

Les 20 et 21 octobre 1998 se tenaient à Paris les assises sur la santé du personnel. Près de 450 personnes réunies, des experts, deux jours passionnants où nous avons pu réfléchir sur les spécificités de nos missions et métiers, et les conséquences induites sur notre santé à travailler dans le champ du chômage. À la fin des Assises, nous nous étions engagés à publier des textes... ce sera bientôt chose faite puisque les éditions Syllepse – avec lesquelles nous avons déjà produit un premier ouvrage, « Le cœur à l'emploi » - ont décidé de sortir un deuxième livre résumant nos assises...

LES AGENTS DE L'ANPE

« Des passeurs de destinée »

Chez Eyllapse éditeur.

Vous pouvez le commander directement au SNU, rue de Javel, 75018 Paris, pour 8 euros. Il sera en vente pour 10 euros dans toutes les bonnes librairies à partir de décembre. Merci d'en prendre acte.

Nouveau recruté,
on a pensé à vous.

SNU : LIVRET D'ACCUEIL.

Dès la mi-octobre, un livret d'accueil, destiné aux nouveaux recrutés, sera disponible auprès du SNU à la permanence nationale ou auprès des représentants régionaux. Prenez contact !

Le livret de présentation du SNU vous informe sur vos droits. Très utile à toutes les heures du jour... N'hésitez pas à le réclamer !

6.9.2001.

Le Monde

PLANTU → Noël DAUCG

J'ai bien lu votre lettre
oh j'ai compris
Tout = fait
vos arguments.
Ah ça va bien.
Plantu

On se souvient du dessin de Plantu paru dans le Monde du 1 septembre 2001. Les agents de l'ANPE n'y avait pas le beau rôle. La caricature était dure mais surtout injuste : « une agente mère chignon et vieil imper » larguait des DE pour épuiser ses jours de RTT. Trop injuste et pour tout dire révoltant. Noël Daucg, secrétaire général adjoint du SNU a écrit à Plantu pour le dire et remettre les choses au point. Sa lettre est arrivée dans les ALE. Vous avez pu la lire. Beaucoup d'agents l'on apprécié et nous l'on dit. Plantu aussi, apparemment, puisqu'il a répondu par un autre dessin dans lequel « il comprend tout a fait nos arguments ». Dont acte. On a pensé que vous seriez contents de voir cette réponse, d'un dessinateur qu'on aime quand même beaucoup ! On l'a d'ailleurs prévenu que MODES D'EMPLOIS publierait sa réponse.



Anne, la trentaine... 7 ans d'agence
en haute-normandie :

“ J'ai l'impression
de me battre
sans arrêt... ”

Anne est bien connue des réunions de la Région : c'est celle qui dit ce qu'elle pense, sans ménagement, sans détours, et que cela plaise ou non, peu lui importe : elle mise toujours sur la franchise. Avec de l'humour, pour qu'on ne lui en veuille pas trop, et un ton d'adolescente qui n'en finit pas de grandir, pour charmer. Le pire est qu'elle y arrive.

Quelques dates,

Naissance, décembre 1967,
Baccalauréat, 1989,
1^{er} emploi, 1991

Secrétaire Régionale
adjointe depuis 2000.

Née à quelques champs de pommiers de Rouen, elle y fait des études supérieures, et nantie d'un B.T.S en secrétariat de direction, elle débute dans le privé. 1991, son premier poste : elle a 24 ans et se lance dans la vie active. Et puis changement de cap, elle entre à l'Agence le 1^{er} avril 1994.

Elle qui ne supporte pas l'injustice, ni l'abus de pouvoir, s'affronte violemment à un supérieur hiérarchique dont l'esprit de justice, précisément, n'est pas la priorité. Elle résiste tant qu'elle le peut, puis constate qu'elle a atteint ses limites et change de tactique.

Née dans le syndicalisme

C'est un souvenir douloureux pour elle et une occasion de se bagarrer pour obtenir un autre poste. Qu'elle obtient. Une fois le calme revenu, sa place faite dans une Agence où la cadence de travail ne lui laisse pas le temps de rêver, Anne s'adonne à une de ses activités préférées : représenter ses collègues dans les instances paritaires et là encore, se battre pour eux, pour elle. C'est à cette même époque qu'elle « retrouve » des activités syndicales.

Il faut dire qu'Anne a fait ses premiers pas dans un climat syndical. Elle se souvient d'avoir assisté, encore petite, aux réunions du Parti Communiste avec son père, quand d'autres, au même âge, vont au cinéma ou aux match de football.

Elle raconte même parfois que le meilleur moyen de voir son père c'était d'aller vendre le journal avec lui et qu'elle aurait préféré autre chose.

Qui s'en étonnerait ? En tous cas une histoire comme cela laisse des traces et un sens profond de la lutte.

Elle adore ça et de toute façon, « c'est dans ma culture, je suis née et j'ai grandi dans le syndicalisme, la question ne se pose même plus pour moi »

Du haut de son mètre quarante-sept ...

Elle commence par l'Adasa, puis s'implique, se mobilise, s'attache plutôt à la défense des agents en difficulté, et rapidement met un pied au CRHSCT, puis en CPR où elle est très attentive au respect du droit de ses collègues, dénonçant du haut de son mètre quarante-sept toute tentative de dérive. Attentive au respect du droit en général, « je ne supporte pas les gens qui passent à l'orange... »

Elle n'a peur de rien ni de personne, elle sait parler fort si son allure de lycéenne n'engendre pas la crédibilité; certains disent qu'elle « frôle » la mauvaise foi pour parvenir à son but, pour voir.

Et ça marche. Emmanuel, son mari, ni syndiqué, ni militant, mais « pas contre » dit d'elle qu'elle est aussi humaine que « chiante » parce qu'elle ne cède jamais. Disons rarement pour être plus dans le vrai !

Un conseiller avec un salaire inférieur...

Responsable régionale du SNU, secrétaire dans son Agence, elle s'énerve vite quand on aborde le sujet de la reconnaissance de son statut : « l'assistante de gestion n'a pas le droit de recevoir le public, et pourtant on lui demande de faire de la prospection en entreprise... Comme un conseiller, mais avec un salaire inférieur... Le pire est que certains sont d'accord ! demandez donc ensuite un crédit pour l'achat d'un véhicule, on vous le refuse ! parce que les déplacements ne sont pas prévus dans vos fonctions ! »

« Et puis ce regard parfois condescendant que l'on porte sur la secrétaire ! Certains en sont encore à l'image de l'assistante qui se fait les ongles entre deux courriers ! Il faut qu'ils comprennent que si je fais des photocopies, ce n'est pas parce que je n'ai rien d'autre à faire, mais parce qu'on me l'a demandé ! »

Ce n'est pas avec un salaire de conseiller adjoint que l'on fait ouvrir un dossier de crédit »

Alors en 1998, elle passe avec succès le concours de conseillère adjointe (ne serait-ce que pour prendre une revanche) puis change d'Agence, parce qu'en 1998, elle s'est aussi mariée, et qu'elle a acheté une maison, où elle aime que l'on passe, juste le temps d'une bière et d'une discussion.

« Encore une bagarre, dit-elle, pour cette maison, ce n'est pas avec un salaire de conseiller adjoint que l'on fait ouvrir un dossier de crédit » Emmanuel, son mari, est en pleine recherche d'emploi, après des études d'architecture. L'occasion pour Anne de mettre en marche son expérience de l'emploi et de battre la campagne normande pour l'aider à se lancer lui aussi. Deux licenciements en deux ans, d'autres auraient abandonné la bataille. Tenace, hargneuse parfois, elle fait pour lui des « heures supplémentaires » et ne lâche que lorsqu'il est en poste.

Aujourd'hui Anne atteint sa vitesse de croisière « évoluer, pourquoi pas, si c'est pour aller vers une situation plus confortable, j'ai envie de faire d'autres choses, mais je ne sais pas comment; l'évolution de l'Agence ne va pas dans mon sens, il y a beaucoup à faire pour nous, pour les demandeurs... pour les autres. Des solutions, j'en ai plein mes poches, mais il faudrait que les agents s'impliquent plus dans le changement, qu'ils cessent de se plaindre parce que tout va mal sans prendre la peine de s'engager pour que tout aille mieux. Le local syndical n'est pas qu'un bureau de réclamation pour agents en mal de mutation, c'est un lieu d'engagement, de lutte ».

Si vous voulez faire plaisir à Anne, c'est tout simple, vous lui proposez après 17 heures d'aller boire un « p'tit café » près de l'Agence, pour parler de la prochaine réunion syndicale. Et si vous voulez lui faire encore plus plaisir, amenez lui des Choco BN, elle a encore besoin de son goûter... ■

Martine Echinard

Mode d'emploi pour recevoir

modes
Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE
D'EMPLOIS

Directe : on se syndique et le tour est joué.
Le journal arrivera bien vite et vous serez parmi les premiers servi. C'est la bonne méthode.

Indirecte : on demande à un collègue syndiqué proche un exemplaire (il y en a beaucoup).
Vous serez servi au plus vite.

Discrète : vous appelez le 01 44 37 00 30
un collègue vous répondra et se fera un plaisir de vous faire parvenir Modes d'Emplois.



« Modes d'Emplois » est édité par le Syndicat Nationale Unitaire de l'ANPE, 43 rue de Javel, Paris XV^e. SNU ANPE: <http://snu.anpe.free.fr> • Directeur de la publication : Eric Almagro • Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Samuel Laforge • Comité de rédaction : Claire Villier, Anne-Pascale Gogny, Sabine Crouset, Eric Planchette, Eric Almagro, Noël Daucé, Alain Ottavi, Philippe Sabater, Claude Kowal, Pierre Yves Hugot • Imprimé par ROTOGRAFIE 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil • Conception graphique : GRAPHITIT, thierry.palau@graphitit.com • Illustrations : M. Lebas. Cinq numéros par an • N° ISSN en cours.